



Les conflits intercommunautaires entre logiques sociales et paradoxes de régulation : le cas de la localité de Béoumi (Côte d'Ivoire)

TANO Kouamé Frédéric

Université Félix Houphouët-Boigny

Abidjan - Côte d'Ivoire

Email : tanokouamefrederic82@gmail.com

Résumé

La résolution des conflits intercommunautaires ne peut reposer exclusivement sur l'intervention étatique. Le cas de Béoumi illustre les limites d'une approche centralisée, où la prédominance des figures politiques nationales a marginalisé les mécanismes traditionnels locaux, pourtant porteurs de légitimité. Bien que les affrontements aient cessé, la paix demeure précaire, nourrie par des frustrations historiques, des rivalités économiques, des divergences culturelles et une méfiance institutionnelle. Cette étude analyse les dynamiques sociales à l'origine du conflit, les mécanismes de résolution mobilisés, et les perceptions locales qui en découlent, afin de proposer une approche plus adaptée à la gestion des conflits en contexte multiculturel.

Mots clés : *Conflits intercommunautaires, résolution des conflits, mécanismes traditionnels*

Intercommunity conflicts between social logics and regulatory paradoxes: the case of the locality of Béoumi (Côte d'Ivoire)

Abstract

The resolution of inter-community conflicts cannot rely exclusively on state intervention. The case of Béoumi illustrates the limitations of a centralised approach, where the predominance of national political figures has marginalised

traditional local mechanisms, despite their legitimacy. Although the clashes have ceased, peace remains precarious, fuelled by historical frustrations, economic rivalries, cultural differences and institutional mistrust. This study analyses the social dynamics behind the conflict, the resolution mechanisms mobilised, and the resulting local perceptions, in order to propose a more appropriate approach to conflict management in a multicultural context.

Keywords: *Inter-community conflicts, conflict resolution, traditional mechanisms*



Introduction

L'année 2019 a vu plusieurs conflits intercommunautaires éclater en Côte d'Ivoire. Parmi ceux-ci, figure celui de la localité de Béoumi qui apparaît comme celui ayant connu le plus d'ampleur. En effet, survenu d'une altercation entre un chauffeur de minicar, d'origine malinké et un conducteur de moto-taxi qui lui est Baoulé, cette querelle a dégénéré dans la ville de Béoumi. Il a impliqué deux (02) quartiers (quartier Baoulé et Dioulabougou) et les treize (13) villages de la commune (Agonassou, Ando Kékrenou ; Bonikro ; Dékréta ; Djamala-N'Zué ; Kénéfoué ; Kouadio-Sakassou ; Kouébo-Kan ; Linguébo ; Mandanou ; Mangré-Dan ; Tiessou 1 ; Tiessou-Démakro). Ce conflit a fait 16 morts, 120 blessés, au moins 300 personnes déplacées, avec des pillages et dégâts matériels significatifs¹ entre les deux communautés.

Face à cette situation de vive tension et de forte dégradation de la cohésion sociale entre les communautés baoulés et malinkés à Béoumi, plusieurs actions gouvernementales ont été entreprises pour ramener et consolider la paix entre ces communautés. Dans la même dynamique, plusieurs autorités privées et certaines personnalités de la société civile ont aussi mobilisé des ressources pour ramener la paix à Béoumi. En somme, toutes ces personnalités ont rencontré les différentes communautés et engagé des actions de médiation, afin que la paix revienne définitivement dans la zone. Des appels pressants à l'apaisement des cœurs et à la réconciliation ont été lancés, les chefs coutumiers, les chefs de communautés, les guides

¹<https://www.connectionivoirienne.net/2019/06/22/cote-d'ivoire-le-bilan-des-affrontement-de-beoumi-passe-a-16-morts/>

religieux, les leaders des jeunes et les femmes ont été exhortés à s'impliquer dans le rapprochement des deux communautés afin que le vivre ensemble soit définitif et que les activités économiques reprennent pour le bonheur des populations². Chacun à son niveau est amené à être messager de la paix et de cohésion sociale dans le département de Béoumi. Aussi, la population a été invitée à s'éloigner des manipulations des hommes politiques. Enfin, une somme de 500 000 FCFA a été remise à chaque ayant-droit de personne décédée et 50 000 FCFA à chaque blessé. Les communautés baoulé et malinké, opposées lors de ce conflit, ont reçu chacune 5 millions de FCFA pour soutenir leurs membres ayant perdu des biens³.

L'ensemble de ces efforts consentis pour ramener et maintenir la paix et la cohésion sociale dans les communautés montre l'ampleur du conflit de Béoumi. Cependant, tous ces sacrifices de la part du gouvernement ivoirien, de certains leaders politiques, des jeunes leaders d'opinion et de la société civile semblent ne pas ramener la paix définitive entre les communautés à Béoumi. Même si la tension s'est apaisée au fil du temps, il faut souligner que ce conflit a marqué négativement toute la population ivoirienne à cause de l'usage des armes légères et de petits calibres par les deux communautés protagonistes. Du coup, ce sont des valeurs sociales déjà établies qui canalisent leurs hostilités (Alois Hahn, 2018). L'agressivité se trouve presque toujours unie aux causes objectives d'un groupe donné. Aussi, le constat fait état d'une dégradation des rapports entre les communautés du fait du manque de solidarité et de

²https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?d=2&recordID=10072&p=314.

³https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=10216.



Soumission : 02/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/08/2025

mésentente entre les cadres de la localité qui sont majoritairement suivis et écoutés. Cette situation amplifie la crispation, la méfiance, la crainte et le manque de confiance entre les populations qui sont en permanence sur le « qui-vive » et qui craignent un retour à la violence. C'est donc la preuve de l'existence d'un conflit latent qui peut se dégénérer à tout moment entre les communautés de la localité. Tous ces différents constats démontrent aussi l'échec des mécanismes de résolution mobilisés pour résoudre ce conflit. Ainsi, chercher à comprendre cette problématique de gestion de conflit constatée, au centre du pays et singulièrement à Béoumi, est le but de cette étude. Cela implique une réorientation des approches. La gestion de conflits en tant que phénomène social, doit être cernée afin d'en saisir les relations problématiques.

1. Méthodologie

L'étude repose sur une approche qualitative, fondée sur des enquêtes menées dans treize (13) villages de la commune, auprès de 75 acteurs locaux : chefs de village, jeunes, autorités administratives, leaders religieux et membres de la société civile. L'échantillonnage a été réalisé par la méthode dite de « boule de neige », en l'absence de base de sondage formelle, permettant d'identifier des informateurs clés. Les données sont recueillies via des entretiens semi-directifs, ont porté sur la perception du conflit, les mécanismes de résolution mobilisés, et les attentes des communautés. Les entretiens sont retranscrits et analysés selon une grille thématique, en mobilisant la théorie de l'analyse proactive de Luc Reyckler (1999). Cette

approche a permis de saisir les contradictions, les motivations et les représentations des acteurs impliqués.

2. Résultats de l'étude

2.1. Dynamiques socioéconomiques et politiques à l'origine du conflit

2.1.1. Structuration socio-spatiale et culturelle

L'installation historique des Malinkés en périphérie des villages baoulé vise à maintenir un équilibre socio-spatial et culturel : « *Ici dans village là, c'est Gôdê seulement, il n'y a pas d'autres communauté avec nous. Mais, il y a des Dioula (Malinké) et les gbozo pêcheurs qui sont sur nos terres vers le fleuve Bandama là-bas. C'est 3 kilomètres d'ici,* » (M.T., Chef de village, Communication personnelle, avril, 2020). Cette séparation, renforcée par une urbanisation anarchique, a accentué les clivages identitaires (les pratiques religieuses, alimentaires et hygiéniques) et les rivalités territoriales :

« Leur affaire de islam là. Quand tu arrives dans un coin, si tu veux savoir qu'ils sont là il ne faut pas te presser. Tu vas voir dès qu'on va dire 4 heures net, ils vont crier pour te réveiller. Alors que le Baoulé n'aime pas ça, lui il travaille au champ. La nuit aussi où il va se reposer là, voilà dioula qui va venir crier dans tes oreilles. Quand tu es avec eux tu ne dors pas bien. Epis, ils dorment avec bœuf, ils se réveillent avec bœuf. Assiettes ils mangent dedans, leurs moutons viennent manger dedans et ils s'en foutent. Ils versent l'eau sale partout, » (K.J., Président de jeune, Communication personnelle, avril, 2020).

2.1.2. Rupture du système de tutorat

Le système de tutorat, qui permettait aux autochtones d'encadrer les allochtones, s'est progressivement effondré :



Soumission : 02/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/08/2025

« Avant si ton tueur ne t'a pas donné place pour t'installer, tu ne peux pas quitter ailleurs pour venir t'installer. Mais, maintenant là ils viennent s'installer sans passer par nous. Et c'est leurs parents déjà là qui les fait venir. Comme ils ont duré ici là, épis ils ont marié nos sœurs là, ils pensent que c'est normal, » (K.J., Président de jeune, Communication personnelle, avril, 2020).

Les jeunes malinké, devenus autonomes, contestent désormais l'autorité des chefs baoulé, générant une crise de légitimité. Aussi, l'urbanisation rapide et les lotissements post-crise de 2002 ont affaibli l'autorité traditionnelle autochtone, favorisant une expansion malinké hors du cadre coutumier : « *Ils ne respectent plus quelqu'un, même le chef. Ils ont des lots pour construire partout sans passer par le chef ou les notables,* » (P.F., Notable, Communication personnelle, avril, 2020).

2.1.3. Domination économique

Les Malinkés ont acquis une position dominante dans les secteurs du commerce, du transport et de la pêche. Cette réussite économique est perçue comme une menace par les Baoulés, qui tentent de reconquérir des espaces économiques, souvent au prix de tensions :

« Ce sont les Malinkés qui font la ville actuellement. Au commerce quand tu vas, tout ce que tu vois là-bas c'est pour eux. Et l'un des conflits qu'on nous appelle tous les jours pour régler, c'est le problème de places au marché. Ça créé des palabres entre les femmes : femmes Baoulé et femmes Dioula... Parce que les femmes Dioula sont là depuis longtemps. Maintenant les femmes Baoulé sont rentrées dans le commerce aussi et les places ne suffisent pas comme le marché

est devenu petit, » (C.Y., Chef malinké, Communication personnelle, avril, 2020).

2.1.4. Autonomisation politique malinké

La mise en place de structures politiques internes malinké, indépendantes de l'autorité coutumière baoulé, est perçue comme une défiance et a nourri un sentiment d'exclusion et de dépossession chez les autochtones :

« Ils ont maintenant créé des soutiens des parties politiques, et c'est eux seulement qui sont les membres. Ils font des organisations en barrant les routes sans même avoir l'avis du chef et des notables ni du président des jeunes, » (Q.K., Chef de village, Communication personnelle, avril, 2020).

2.2. Cohabitation conflictuelle

2.2.1. Évitement et méfiance

La méfiance entre les communautés s'est traduite par une stratégie d'évitement, notamment dans les villages baoulés qui refusent l'installation malinké :

« Actuellement les gens se regardent en chiens de faïence ici et s'évitent beaucoup. Très souvent les baoulé ne veulent pas que les autres communautés, surtout les Malinkés, s'installent tout près d'eux, » (S.A., Autorité Administrative, Communication personnelle, avril, 2020).

Cette attitude repose sur le manque de confiance et les partis en présence ont tendance à rester sur leurs gardes. Aussi, la coprésence de certains jeunes démobilisés malinkés dans la ville, le sentiment de haine à l'endroit de l'autre sont autant de faits qui attisent le sentiment de méfiance entre les populations.



2.2.2. *Divergences idéologiques et politiques*

Les divergences autour de la propriété des ressources, la mémoire de la rébellion de 2002, et les aspirations politiques malinké ont cristallisé les tensions. Le conflit de Béoumi apparaît ainsi comme l'expression d'un déséquilibre structurel entre domination économique et légitimité politique. Les formes de discours associées à la propriété des ressources sociales sont de nature à jeter les bases de la discorde. Autour de la ressource hydrique par exemple, le discours Malinké visant à faire passer l'activité de pêche comme la propriété d'un groupe ethnoculturel immigré (les Bozo) est de nature à montrer les écarts de perception sur la propriété de l'eau :

« Mais de toi à moi, depuis quand les Baoulés pêchent ? Est-ce que les Baoulés sont des pêcheurs ? Non. Baoulé lui c'est son champ qu'il connaît. Il ne connaît pas autre chose. Mais quand on parle de pêche ici, ils se lèvent et ils veulent parler aussi, » (K.J., Président de jeune, Communication personnelle, avril, 2020).

Ce discours est la manifestation de l'abus d'hospitalité des étrangers malinké que les Baoulés ont « gentiment » accueilli : « *Mais chez eux là-bas il y a l'eau non, pourquoi ils ne restent pas là-bas pour pêcher ? C'est parce que le Baoulé est gentil qu'aujourd'hui ils peuvent faire ce qu'ils font là,* » (K.K., Président de jeune, Communication personnelle, avril, 2020).

Au registre de la divergence politique, le besoin d'émancipation politique des Malinkés est significatif. En effet, le besoin de convertir leurs ressources économiques en ressources d'expression politique est un enjeu capital pour les Malinkés. Le fait de s'autonomiser politiquement (en

ayant leur propre structure politique de règlement des litiges) est un acte de rupture du contrat implicite qui lie le tuteur historique au protégé devenu “arrogant” : « *Comment toi tu peux comprendre ça. Ton fils⁴ arrive au village et il ne vient pas te saluer. Et c’est toi le père, le chef, c’est toi qui te déplaces pour aller le saluer. C’est normal ça !* » (K.B., Chef canton, Communication personnelle, avril, 2020).

2.3. Déclenchement du conflit et mécanismes de résolution

2.3.1. L’élément déclencheur

Le conflit a éclaté à la suite d’une altercation entre un chauffeur malinké et un conducteur de moto-taxi baoulé. La diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux a amplifié les tensions, provoquant des affrontements violents causant 16 morts, 120 blessés et plus de 300 déplacés avec des dégâts matériels significatifs⁵

2.3.2. Mécanismes traditionnels

Les mécanismes coutumiers reposent d’abord sur l’écoute publique. Cela se déroule sous la forme d’un tribunal à participation libre. Ainsi, toute personne du village désireuse de suivre peut s’y rendre. C’est le moment où le chef et ses notables prennent la version des deux parties, « *je convoque très souvent les parties en conflits pour les écouter avec mes notables. Ici c’est comme ça. Et chaque communauté Gôdê fait ça* », [un chef de village]. Ensuite, le tranchement par le chef et ses notables, « *après avoir écouté avec mes notables, on analyse ce que chacun a dit en leur posant beaucoup de questions pour*

⁴ La métaphore du fils est mobilisée pour exprimer la relation du chef canton à un ministre du gouvernement, « fils » de Béoumi. Le chef canton dénonce l’attitude jugée arrogante du fils Malinké devenu ministre qui bafoue l’autorité politique du chef canton.

⁵ Ibid.



Soumission : 02/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/08/2025

savoir qui est dans la vérité. Et on donne raison à celui qui est dans la vérité. C'est comme ça», (K.B., Chef canton, Communication personnelle, avril, 2020).

Enfin, le pardon rituel avec l'imposition d'amendes symboliques et la mobilisation du fétiche.

En effet, le fait que la victime ne formule pas de dédommagement au coupable peut être considéré comme la manifestation d'une rancune entretenue. De ce fait, il existe des amendes préalablement établies par l'autorité de régulation villageoise. Elles s'appliquent après la reconnaissance et le pardon. Les amendes sont diversement constituées selon la faute commise. Elles sont constituées de boissons alcoolisées (casiers de vins, casiers de bière, bouteilles de liqueurs), d'animaux domestiques (poulets, cabris, moutons, bœufs), de vêtements (pagnes, foulards) :

« Après qu'on ait tranché, on demande à celui qui a tort de demander publiquement pardon et on les réconcilie pour toujours. Une fois cela est fait, alors on passe aux amendes de réparation s'il y a lieu d'amender. On peut demander à celui qui tort d'envoyer soit un cabri, casiers de vins ou bières ou bien liqueur. Souvent même on peut te demander d'envoyer pagnes et foulards. Ça dépend de l'ampleur du problème », (K.B., Chef canton, Communication personnelle, avril, 2020).

Les amendes varient selon les types de conflits et le degré de gravité estimé de l'affaire à régler. Le degré de gravité est estimé par l'entité en charge du règlement des conflits. Ainsi, l'amende elle-même n'est pas déconnectée des rapports sociaux de cohabitation, de soumission et d'intégration. C'est pour cela que les cas de récidive sont

plus sévèrement amendés, et les cas de multi récidivisme encore plus sévèrement que les cas de récidive.

Même si elles sont symboliquement attribuées à l'individu « qui a commis la faute », les amendes sont des punitions à orientation familiale et collective. Elles sont formulées de sorte que la famille s'implique dans le remboursement. D'ailleurs, il est collectivement admis que ce n'est pas le fautif qui vient s'acquitter des amendes : il délègue un membre de sa famille (paternelle de préférence) pour lui servir d'entremetteur. La société Gôdê part du principe selon lequel la déviance d'un individu en société est le reflet du dysfonctionnement ou de la démission de l'institution familiale.

Quant au fétiche, il joue un rôle central dans la dissuasion et la régulation des comportements.

Il y a des compétences dans le processus de résolution des conflits qui échappent aux autorités locales de gestion des conflits. Ce manque justifie la présence du fétiche dans ce processus. Une fois le conflit réglé et tranché, le fétiche apparaît comme l'outil qui sonde les pensées les plus enfouies des antagonistes. Il devient le symbole de la vérité et de la punition. Il fonctionne comme un organe de régulation de comportements sociaux. Il punit les coupables à des degrés divers en fonction de la faute commise. Il réduit ou oublie la peine du coupable lorsque ce dernier avoue publiquement son crime et promet de ne plus s'y adonner. En effet, le fétiche fonctionne comme un mécanisme rétroactif : dans l'imaginaire local, il rappelle et sanctionne les contrevenants aux lois du village, sans les prévenir. Sa punition prend diverses formes. Elle peut prendre la forme d'une petite maladie passagère, d'une petite maladie récurrente, d'une grave maladie récurrente, d'une chute



Soumission : 02/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/08/2025

dans les affaires, d'une infertilité ou d'une mort brutale. Du coup, le fétiche est la police des engagements individuels et collectifs. Il scelle la confiance entre des parties préalablement en conflit en les rassurant : toute velléité obscure sera systématiquement sanctionnée. Ainsi, sa place du fétiche dans le processus de règlement des conflits est de participer au renforcement de la confiance renouvelée entre les parties en présence.

2.3.3. Mécanismes étatiques

Le processus de résolution de la crise de Béoumi a été marqué par la forte présence de figures étatiques. Il s'agit notamment de personnalités ministérielles. Il revient fréquemment que l'intervention de ces personnalités a activement participé au retour au calme dans la localité. Pourtant, le retour au calme est loin de signifier un retour à la paix. Les émissaires du gouvernement (Sidi TOURE et Mariatou KONE, le Médiateur de la République, messieurs Jean-Claude KOUASSI et Amadou KONE) déployés à Béoumi sont considérées par les Gôdè comme des cadres du RDR, l'une des souches du parti au pouvoir. Pourtant, dans l'imaginaire populaire autochtone, le RDR n'est pas sans reproche dans la crise qui a endeuillé les populations ivoiriennes en général et les populations du centre en particulier. Alors dans l'opposition, le RDR s'est longtemps vu approprié la paternité de la rébellion. Si bien que dans les consciences populaires, il y a une confusion entre ce parti politique et les rebelles. Et même si ce parti est aujourd'hui fondu dans une nouvelle coalition politique, cette identité de « père de la rébellion de 2002 » lui colle à la peau :

« C'est la guerre qui a gâté la Côte d'Ivoire. C'est la rébellion. Ils sont venus tout gâter. Regardez ce que Bouaké est devenu. Avant quand on dit Bouaké, n'importe qui arrive, il ne veut plus partir chez lui... aujourd'hui Bouaké fait peur. Bouaké est devenu dangereux. Tu es dans la ville et tu as peur... tout ça à cause de quoi, la rébellion. Parce que eux ils veulent gouverner donc ils doivent nous tuer... Ça fait trop mal... un bon Baoulé ne peut jamais oublier ça. Jamais⁶ », (D.H., Leader communautaire, Communication personnelle, avril, 2020).

Pour les parties en conflit, l'implication des autorités étatiques dans le processus de résolution de la crise est le signe que la voix des deux parties a porté. Pour les autochtones, il s'agit de rappeler aux étrangers que le Baoulé est l'autochtone exclusif à Béoumi :

« C'est la femme, Mariatou Koné, c'est elle qui a dit la vérité. C'est elle qui a parlé et puis elle a calmé le cœur des Baoulés. Elle a reconnu que ce sont les Malinkés qui ont tort. Ici c'est chez les Baoulés. Ici c'est chez nous. On vous a accueilli, vous avez eu l'argent c'est vrai. Mais ici là, c'est chez nous. Elle a bien dit ça. C'est quand elle a fini de dire ça que le chef canton lui-même s'est levé pour dire de laisser tomber », (K.B., Chef canton, Communication personnelle, avril, 2020).

Pour la communauté Malinké, la volonté manifeste d'expression politique et d'autonomie a été exprimée et entendue :

⁶Ce verbatim est mobilisé dans le cadre de ce travail comme une donnée secondaire. Il a été réalisé dans un village situé hors de l'aire géographique retenue par cette étude, mais reste tout autant pertinent du fait du contexte dans lequel il a été enregistré.



Soumission : 02/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/08/2025

« Aujourd'hui tout le monde comprend qu'on doit vivre ensemble. Malinké et puis Baoulé, on est ensemble c'est pas aujourd'hui... en tout cas nous, ça va. La façon qu'ils ont réglée, ça nous plaît. Parce qu'il n'y a plus de conflit, tout le monde peut sortir pour chercher pour lui, chacun peut faire ce qu'il veut maintenant. Donc ça va », (C.Y., Chef malinké, Communication personnelle, avril, 2020).

L'obéissance à l'autorité étatique est l'idéologie propre aux deux communautés pour justifier l'arrêt des hostilités. Toute autre forme de persistance aurait été interprétée comme une insoumission à l'autorité politique suprême. Pour les Baoulé, l'accord du chef canton a entraîné une série d'allégeance dans le rang des chefs de village et des leaders de jeunesses. En initiant la tournée dans les villages des localités impliquées dans le conflit, le chef canton de Béoumi a désactivé la mobilisation autochtone :

« Le chef canton lui-même a fait le tour de tous les villages pour dire de laisser. C'est pour ça que ça a cessé... il est venu ici. Il nous a dit de laisser tomber tout, que les gens sont venus demander pardon. C'est comme ça on a dit on a compris », (K.A, Chef de village, Communication personnelle, avril, 2020).

Cependant, si la figure étatique a participé à l'apaisement des conflits entre Malinké et Baoulé à Béoumi, elle demeure insuffisante car le climat de paix qui prévaut semble être précaire dans la localité. En effet, la forte présence de l'Etat dans cette résolution est la cause de frustration au sein des communautés en opposition. Les deux parties expriment leur accord sur le caractère précaire de la paix retrouvée, mais sont en désaccord avec la manière dont le processus de

résolution de la crise a été conduit. L'absence d'un cadre d'expression individuel et collectif en est la cause. Dans la logique autochtone, la résolution des conflits est un cadre d'expression et d'écoute. Un cadre de démocratisation de la parole. Un cadre de libre participation, où la participation et la non-participation sont des indicateurs d'une bonne ou d'une mauvaise résolution. Un cadre où les désaccords sont exprimés et les frustrations exposées : « *Pendant le règlement tout le monde doit s'exprimer librement et on doit les écouter sans interrompre quelqu'un* », (K.B., Chef canton, Communication personnelle, avril, 2020).

En prenant pour espace de rassemblement la préfecture et en mobilisant la convocation individuelle comme moyen de participation, l'autorité ministérielle ordonne la présence de l'autorité coutumière. Pour une crise dont les racines sont profondément ancrées dans l'histoire de l'immigration locale, les différentes parties ont le sentiment qu'une tribune d'expression ne leur a pas été réellement offerte :

« Le Préfet a convoqué tous les chefs coutumiers du canton et les imams. Aussi le gouvernement a dépêché des autorités politiques pour régler le conflit. Mais au lieu d'écouter les deux protagonistes et trancher puis affliger des amendes s'il y en a, non, ils nous ont demandé de faire plutôt des concessions. Le conflit a été politisé dans tout son aspect. Il n'y a pas eu de vérité dans ce règlement, et nous en tant que chef, on a peur des conséquences qui peuvent surgir après car le cœur du problème n'est pas réglé. Le conflit de Béoumi a eu un autre sens complètement », (K.A., Chef de village, Communication personnelle, avril, 2020).

Pour les leaders communautaires rencontrés, les différentes rencontres convoquées à la préfecture ressemblaient plus à des convocations d'information



Soumission : 02/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/08/2025

auxquelles ils sont déjà habitués. En effet, à l'issue des différentes rencontres, ni coupable, ni victime n'ont été clairement identifiés. Laissant ainsi la porte ouverte aux interprétations diverses : chacun se constitue en victime et désigne systématiquement l'autre camp comme le coupable :

« Ils n'ont pas bien résolu. Nous tous on sait ça. Ils n'ont pas écouté les gens, ils n'ont pas tranché. On ne sait pas qui a raison qui a tort. Tout le monde n'a pas parlé... à la fin on n'a pas dit si c'est les Dioulas ou bien si c'est les Baoulés qui ont raison. Quand c'est comme ça, on demande pardon comment ! » (G.N., Notable, Communication personnelle, avril, 2020).

La mise à l'écart des procédures endogènes de résolution des conflits a donc conduit à l'étouffement des expressions individuelles et collectives. A la place de la tribune d'expression collective attendue, s'est succédée une scène de plainte publique avec, en toile de fond, l'image du « gouvernement qui demande pardon à tout le monde ». Les deux parties n'ont pas eu de cadre d'expression démocratique. Les autochtones estiment que les victimes et les coupables n'ont pas été clairement identifiés par le processus de règlement. Ce qui constitue une limite conséquente pour entretenir les velléités d'affrontement communautaire.

2.3.4. Hybridation conflictuelle

Le processus de résolution de la crise a créé des frustrations collectives que les populations ont parfois du mal à exprimer. La difficulté à l'exprimer relève du fait qu'elle implique la dégradation des rapports sociaux de collaboration avec les autorités administratives locales de

haut niveau. En effet pour les populations, le processus de résolution a, par endroit, dégradé l'autorité des chefs traditionnels qui ont pris part au processus. Pour eux, l'administration s'est succédé à l'ensemble des autorités autonomes traditionnelles, les réduisant parfois au statut de coursier, d'informateur : : « *Ils nous ont appelé et on est allé. Ils ont parlé et on nous a dit de venir sensibiliser, parler à la population que la crise est finie. Qu'on ne doit plus faire palabre parce que palabre n'est pas bon. C'est ce qu'on a fait* », (M.T., Chef village, Communication personnelle, avril, 2020).

A un degré supérieur, l'implication du chef canton dans l'activité d'information, de sensibilisation et d'appel au calme est vécue comme une forme de dégradation de l'autorité traditionnelle suprême : « *Le chef canton lui-même il a fait une tournée dans tous les villages. Il est venu et il a dit aux gens de laisser tomber. Il est venu porter le message du ministre Sidi TOURE* », (M.T., Chef village, Communication personnelle, avril, 2020).

La dévalorisation de l'autorité coutumière dans le processus de règlement est de nature à frustrer la communauté autochtone. Le peuple Gôdé estime qu'il est la victime du conflit, compte tenu du fait que l'agression vient de la communauté Malinké. De ce fait, pour eux, il est "malséant" de demander à leur leader communautaire de porter le message de paix à son peuple. Cela se passe comme si, implicitement, les autorités administratives porteuses du règlement couvrent la culpabilité Malinké dans l'avènement de la crise.

Dans leur grande majorité, les leaders communautaires affirment que le processus de résolution du conflit de Béoumi et l'accalmie sur laquelle elle a débouché ne sont pas de nature à rassurer ses principaux acteurs. La remise en



Soumission : 02/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/08/2025

cause du processus de résolution est le principal argument de cette thèse. En effet, les deux parties (autochtone et Malinké) n'accordent pas du crédit au processus de résolution du conflit de Béoumi. Cela s'explique en partie par le fait que la technique mise en œuvre échappe à la connaissance de celles-ci. Il existe des outils et des techniques de résolution des conflits par lesquels les communautés locales résolvent leurs litiges. Ces outils et techniques sont portés par les valeurs communautaires et rejettent l'autoritarisme. Les conflits sont alors réglés sur la base des fondements historiques et des remords profonds qui leur ont donné forme et que tout le monde partage :

« Quand on dit qu'on veut résoudre quelque chose, on doit savoir c'est qui et puis qui, qui se bat. On doit savoir pourquoi ils se battent. On doit les écouter d'abord. C'est quand on a fini ça, qu'on peut dire maintenant toi, tu as raison. Toi, tu n'as pas raison... C'est pour ça que le chef est là. Il n'a pas de camp. Il est le chef pour tout le monde », (K.B., Chef canton, Communication personnelle, avril, 2020).

La scarification des techniques locales de résolution est l'une des causes de la précarisation de la paix sociale locale. Dans l'entendement général des autochtones, l'implication des acteurs gouvernementaux s'inscrivait dans une dynamique d'impulsion de l'ensemble du corps sociale Malinké à demander pardon au tuteur Baoulé. Dans l'entendement des Malinkés, il s'agissait d'ouvrir une lucarne d'expression pour que les sources de discordes (palabres des femmes au marché, insubordination de la jeunesse des deux communautés, liberté de manifestation politique, la régulation de la pêche locale...) soient étalées :

« Moi je n'étais pas étonné de la crise... Je ne serai même pas étonné si la crise se répétait... Le vrai truc qui a fait qu'il y a eu la crise on n'a pas parlé de ça », (A.P., Présent de jeunes, Communication personnelle, avril, 2020).

Le processus, tel que mené a fait naître l'espoir de voir les problèmes étalés au grand jour pour une résolution profonde et réelle. Au lieu de cela, le spectre étatique et sa doctrine du « pardon mutuel » a ruiné les espoirs des deux parties.

Pour la grande majorité des dignitaires rencontrés, la mobilisation des outils et techniques culturels de règlement des conflits serait plus appropriée pour une résolution profonde et durable de la crise. La forte présence de l'Etat est de nature à produire de renfermement de certains acteurs capitaux (les chefs notamment). Pris entre leurs fonctions de subalterne administratif et de porte-voix du peuple, ils glissent vers la première et enterrent les douleurs réelles ressenties par le peuple. Ce faisant, on parvient à une double structuration de point de vue des populations : l'une portée par le chef (et étouffée par sa double casquette) et l'autre portée le corps social : « *Le chef peut dire qu'il a compris. D'accord. Mais et nous ? Nous on n'a pas dit oui hein* », (A.P., Présent de jeunes, Communication personnelle, avril, 2020).

2.3.5. Perceptions sociales de gestion du conflit : facteurs d'entretien de la paix précaire

Les efforts institutionnels de résolution du conflit de Béoumi ne sont pas uniformément perçus à l'intérieure des communautés. Une double tendance contradictoire est observée dans la dynamique de la recherche de la paix durable à Béoumi, au soir des violences intercommunautaires. La première est structurée autour de



la participation des organisations de la société civile à l'effort de paix.

Pour l'implication de la société civile dans la recherche de la paix, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) locales réunies au sein d'une plateforme ont décidé d'unir leurs forces dans la consolidation de la paix. On devrait donc s'attendre à une fusion d'objectifs et à une vision d'ensemble autour de l'idéal de paix tant recherchée. Pourtant le constat est tout autre. Les ONG réunies au sein de la plateforme sont inscrites dans une dynamique de lutte politique ouverte pour le contrôle du leadership « bénévole ».

La seconde est relative à la statue symbolisant la paix, érigée dans la ville par les autorités administratives. Elle présente une famille composée d'acteurs habillés en apparats traditionnels symbolisant la pluri culturalité de la localité. L'on devrait s'attendre à une identification et à une appropriation de cette œuvre par les populations, indépendamment de leurs communautés d'origine. Le constat laisse apparaître un rejet de la statue par certains membres de la communauté Baoulé, sous prétexte qu'elle ne serait pas représentative de la réalité culturelle locale.

De ces deux constats se dégage le problème de la légitimité des acteurs associés à la lutte pour le retour de la paix. Pourquoi les figures associées à l'effort de paix à Béoumi combattent-ils l'effort qu'ils sont sensés accompagner ?

L'inscription des ONG dans le processus de paix de Béoumi s'inscrit exclusivement au niveau de la sensibilisation communautaire. Leur proximité avec la population leur confère une légitimité pour passer plus facilement les messages.

La représentativité des femmes au sein de la société civile a été suscitée par les autorités administratives. Pour ce faire, elles ont été encouragées à se mettre en une association avec une présidente. Or, les associations féminines sont traversées par la bipolarisation communautaire. Deux femmes étaient candidates pour la présidence de l'association des femmes : l'une Baoulé et l'autre Malinké. Après la victoire de la candidate autochtone, les femmes Malinké vont se désolidariser de l'association des femmes. Cette désolidarisation fait suite au refus de la candidate Malinké d'être la vice-présidente⁷ de la candidate élue.

Les femmes Malinké abandonnent ainsi l'association des femmes de Béoumi aux mains des femmes Baoulé pour créer un groupement rival. Mais la création de ce groupement rival va attiser la fracture entre les autochtones et les administrateurs. Pour les autochtones en effet, il ne souffre d'aucun doute que l'administration a pris le parti de la communauté Malinké. Cela est notamment perceptible dans la résolution des conflits. Car au lendemain de la création du mouvement féminin rival, celui-ci va jouir de la reconnaissance de l'autorité préfectorale. Les deux organisations féminines participent ainsi aux rencontres de la société civile.

3. Discussion

Le conflit intercommunautaire de Béoumi (Côte d'Ivoire), survenu en mai 2019 entre les communautés Baoulé et Malinké, s'inscrit dans une dynamique plus large de tensions identitaires et foncières observées dans plusieurs

⁷Selon la règle électorale, la candidate arrivée en deuxième position devient systématiquement la vice-présidente de la présidente élue. Ce qu'a refusé la partie Malinké.



Soumission : 02/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/08/2025

régions d'Afrique de l'Ouest. À travers une comparaison avec les cas de Bouna (Côte d'Ivoire), du Burkina Faso et du Nigeria, cette synthèse met en lumière les racines communes de ces conflits, les limites des réponses étatiques, et les pistes pour une résolution durable.

3.1. Conflits enracinés dans les tensions identitaires et foncières

À Béoumi, les rivalités entre Baoulé autochtones et Malinké allochtones sont alimentées par des enjeux politiques, économiques et démographiques. La domination commerciale des Malinké, la réappropriation des ressources par les Baoulés, et la crise du tutorat coutumier ont cristallisé les tensions. Ce schéma se retrouve à Bouna, où les Koulango (autochtones) et les Peulh (allochtones) s'affrontent autour de l'accès aux terres et de la transhumance. Au Burkina Faso, les conflits entre autochtones et Peulh sont exacerbés par la stigmatisation liée au terrorisme, tandis qu'au Nigeria, notamment dans les États du Plateau et de Kaduna, les affrontements entre communautés chrétiennes autochtones et Peulh musulmans sont nourris par des rivalités foncières, religieuses et politiques.

Ces conflits traduisent une ethnicisation des rapports sociaux et politiques, comme l'ont analysé Mahier et al. (2018), où les appartenances communautaires deviennent des vecteurs de revendication et de confrontation.

3.2. Réponses étatiques et marginalisation des mécanismes traditionnels

Dans chacun de ces contextes, les réponses étatiques ont été marquées par une forte centralisation, souvent déconnectée des réalités locales. À Béoumi, l'intervention de figures politiques affiliées au pouvoir a affaibli la légitimité des autorités coutumières Baoulé, compromettant la médiation. À Bouna, l'intervention militaire et la médiation locale ont été entravées par la contestation de la chefferie Koulango. Au Burkina Faso, la répression sécuritaire a pris le pas sur la médiation, et les autorités locales sont peu reconnues. Au Nigeria, les commissions d'enquête et la militarisation ont échoué à enrayer les cycles de violence. Comme le souligne Alfred Babo (2010), la reconnaissance mutuelle des autorités traditionnelles est essentielle pour une paix durable. Luc Reychler (1999) insiste également sur la nécessité d'une médiation légitime, capable d'intégrer les griefs profonds des parties.

3.3. Dynamiques de paix et obstacles à la réconciliation

Les initiatives de paix dans ces contextes ont souvent pris la forme de cérémonies symboliques, de dialogues intercommunautaires ou de forums interreligieux. Toutefois, la mémoire du conflit, les traumatismes non traités et l'absence de justice restaurative freinent les processus de réconciliation. À Béoumi, la dualité politique entre Baoulé et Malinké entretient une méfiance persistante. À Bouna, l'accès inégal aux ressources et la stigmatisation des Peulh entravent la cohésion. Au Burkina Faso, la peur du terrorisme fragilise les efforts de paix, tandis qu'au Nigeria, la politisation et les représailles communautaires alimentent les tensions.



Jean-François Bayart (1996) et René Otayek (2003) rappellent que les conflits africains sont souvent des conflits d'ordre, où la souveraineté locale et la reconnaissance des structures communautaires sont au cœur des enjeux.

Conclusion

Le conflit intercommunautaire de Béoumi révèle les limites d'une résolution centralisée et politisée des crises sociales. Si l'intervention étatique a permis de suspendre les violences, elle n'a pas restauré une paix véritable. La marginalisation des mécanismes traditionnels, la politisation des médiateurs, et l'absence d'un cadre d'expression démocratique ont contribué à la précarisation de la cohésion sociale.

Pour une résolution durable, il est impératif de réhabiliter les mécanismes culturels et traditionnels, en tenant compte de la complexité des identités locales. Les piliers de toute démarche de résolution doivent s'appuyer sur une connaissance fine des dynamiques sociales, sur une reconnaissance mutuelle des légitimités en présence, sur la transparence et l'écoute des parties opposées. La paix ne peut être décrétée : elle se construit dans le respect des mémoires, des cultures et des institutions locales.

Bibliographie

- ADOU K., « *L'intervention des rois et chefs traditionnels dans la gestion de la crise en Côte d'Ivoire* », dans *Instabilité institutionnelle et sécurité humaine*, Gorée Institute, juillet 2012.
- BAH T., *Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire*, place de Fontenoy, Paris, 1999
- BAUDRY P., « *Les conciliations dans les sociétés traditionnelles* », *Communication et organisation*, 1997.
- BOSCO M.R., et al., *L'État africain et les mécanismes culturels traditionnels de transformation des conflits*, Globethics, Genève, 2015.
- BOUBACAR H., « *Autorités coutumières et régulation des conflits en Afrique de l'Ouest francophone : entre l'informel et le formel* », in BAGAYOKO, Niagalé, N'Diaye, Boubacar et Agokia, *La réforme des systèmes de sécurité et de justice dans l'espace francophone*, Organisation internationale de la Francophonie, 2010.
- BROOHM O.N., « *De la gestion traditionnelle à la gestion moderne des conflits : repenser les pratiques africaines* », *Ethiopiennes : Littérature, philosophie, art et conflits*, no 72, 1er semestre, 2004.
- COULIBALY E., « *Conflits interethniques ivoiriens, un universitaire et un défenseur des droits de l'homme proposent des solutions* », in *Poleafrique.info*, 2018.
- DIALLO M., « *Systèmes de conflits en Afrique de l'Ouest* », Institut d'Études Politiques et Stratégiques (IEPS), Décembre 2008 - Juin 2009.



Soumission : 02/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/08/2025

- FOUCHER V., « *Tradition africaine et résolution des conflits. Un exemple sénégalais* », *Politix*, 4/2007 (n°80), pp.59-80.
- MAHIER B. M. J., KOFFI C. L. E., GADE C. S. « *La chefferie traditionnelle à l'épreuve des mutations et compétitions politiques en Côte d'Ivoire : cas de Kéibly dans la sous-préfecture de Bloléquin en pays wê* », in *Presses de Sciences Po*, Vol. 2 N° 86, 2018.
- N'DA P., *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre ?* Abidjan : EDUCI, 2002.
- NIAGALE B., et al., *Les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique subsaharienne*, Centre Franco Paix en résolution des conflits et missions de paix, Montréal, 2017.
- THIERNO B., « Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire », in *Les fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique : mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits*, Paris, 2003.

Webographie

<https://www.connectionivoirienne.net/2019/06/22/cote-d-ivoire-le-bilan-des-affrontement-de-beoumi-passe-a-16-morts>.

<http://www.slateafrique.com/96585/nigeria-des-affrontements-entre-ethnies-font-30-morts>.

<https://www.la-croix.com/Monde/Ethiopie-conflits-intercommunautaires-font-400-morts-2021-04-12-1201150548>.

<https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Au-Burkina-Faso-2019-souvre-violences-intercommunautaires-2019-01-03-1200993003>.

<https://www.linfodrome.com/societe/25668-bouna-des-secrets-sur-le-conflit-fratricide-dans-le-bounkani>.

<https://www.fratmat.info/article/90427/60/apres-les-affrontements-a-beoumi-le-pdci-rda-initie-une-action-de-solidarite-pour-aider-les-victimes>.

<https://www.fratmat.info/article/90282/60/conflit-intercommunautaire-a-beoumi-le-mediateur-de-la-republique-lance-un-appel-a-l-apaisement>.